Certificat d'immatriculation

823

N° immatriculation
A. BL-580-YR

Date de 1ère immatriculation
B. 13/04/2011

C.1 TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3 TRANSDEV ARTESIENS
626 AV GEORGE WASHINGTON

62400 BETHUNE

D.1 SETRA
D.2 NFU 887 457

D.2.1

E. WKK62888713110305

D.3 S 416 NF
F.1 19000 F.2 19000 F.3
G 11795 G.1 11720
J M3 J.1 TCP J.2 CI J.3 CAR
K P-2599.07.00
P.1 11967 P.2 220 P.3 GO P.6 32
Q S.1 49 S.2 U.1 92
U.2 1500 V.7 V.9 0555*0651G (EURO 5)
X.1 VISITE AVANT LE 11/02/2020
Y.1 566 Y.2 285
Y.3 0 Y.4 4
Y.5 2.76 Y.6 857.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

H
I 31/01/2020
Z.1
Z.2
Z.3
Z.4

2M04976075642

IMPRIMERIE NATIONALE - OF54387 - L - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

BL-580-YR 31/01/2020
2020AK47701
WKK62888713110305
SETRA

TRANSDEV LOCATION DE VEHICULES

CRFRABL580YR4WKK628887131103059110413 4TCP<<<
CAR<SETRA<<<<<<<<<<S<416<NF<<<<<2020AK4770156

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile). Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.

Nom _____

Domicile _____

_____ Date ⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋ ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Signature

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.2) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.1) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.11) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.12) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques :
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actes de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant du malus écologique véhicule d'occasion, ou 1ère immatriculation, et de la taxe > 36 CV
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Carteira(-ira) o registrac; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreringsmærkat; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carte d'immatriculation; Libretto di circolazione; Registreringsbevis; Registreringsbevis; Registration certificate; Carta de circulación; Registreringsbevis; Kayıt belgesi; Dowód rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Registreringsbevis; Registreringsbevis; Certificat de înmatriculare.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Intérieur

2020AK47701

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4.a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(S.1) Public à voie national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)